

Décision

Générale

colonial

Décision n° 405 nommé Aouad Izzi est engagé en qualité de commis stagiaire des Douanes.

n° 405

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 mai 1945

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1945

Date du numéro
1 mai 1945

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Aouad Izzi est engagé en qualité de commis stagiaire des Douanes, à compter du 1er juin 1945, en remplacement numérique d'un agent licencié.